

EN PLEIN COMBAT

...toujours méprisé-es



Le 26 mai 2020

Ça bouge dans les établissements de PACA

**Salarié-es du secteur sanitaire
social et médico-social, du public et du privé
professionnel-es de santé, administratifs et techniques**

**Plus jamais ça ! Unissons nos forces pour gagner enfin
les moyens de travailler correctement et de vivre dignement.**

Nous attendons toujours une réelle
reconnaissance **salariale, des
embauches, des lits et des structures**
et pas :

- Une prime qui divise et qui ne compte pas pour la retraite
- Travailler plus pour gagner plus
- Une médaille
- Défiler avec les militaires le 14 juillet



**Le temps des belles paroles est révolu.
C'est maintenant que des décisions doivent être prises
pour soutenir et développer le système de santé et les salarié-es qui y travaillent.**

**Professionnel-les de santé, socio-éducatifs,
Administratifs et techniques**

**Unissons nos forces pour gagner les moyens
de travailler correctement et de vivre dignement !**

Le jour d'après se prépare maintenant !!

C'est le bon moment pour faire entendre

C'est maintenant que des décisions doivent être prises pour soutenir et développer un système de santé et d'action sociale de qualité au service de toutes la population

L'activité revendicative doit reprendre

Créons des évènements dans nos établissements

A PASTEUR : A PARTIR DE 11 H 30 DEVANT LE SELF DE PASTEUR 2

A CIMIEZ : 13 H DEVANT LE KIOSQUE, "VIRGIN COCKTAIL POUR TOUS, CORONA POUR PERSONNE"

A L'ARCHET : A PARTIR DE 13 H 30 NIVEAU ARRET DE BUS ARCHET 2 STATION DE TAXIS

DES NEGOCIATIONS DOIVENT S'OUVRIRE AU NIVEAU NATIONAL ET AU NIVEAU LOCAL SUR LES SUJETS SUIVANTS :

TEMPS DE TRAVAIL/TEMPS DE REPOS :

- Retour aux horaires de travail antérieurs à l'épidémie
- Pas de RTT, récup ou CA imposés pour réduire les comptes d'heures : maintien des ASA - chômage temps plein pour le privé - pour difficultés de garde d'enfant, pour les personnes à risques, suspects et reconnus COVID, pour réduction d'activités

RECONNAISSANCE PAR LA REMUNERATION :

- 300 euros d'augmentation de salaire minimum pour tous
- 1500 euros de prime exceptionnelle pour tous

GESTION DU PERSONNEL :

- Respect des règles de dialogue social
- Égalité de traitement entre les différents personnels
- Tests COVID massifs et réguliers auprès de la population hospitalière

EFFECTIFS :

- Embauches permettant d'assurer la reprise d'activité dans de bonnes conditions pour les salarié-es et pour les usagers, tout en poursuivant le renforcement des précautions d'hygiène et de distanciation dans la gestion de l'épidémie COVID, permettant la prise des congés des personnels

ARRET DES FERMETURES DE LITS DANS LES HOPITAUX :

- Les projets de fermetures de lits et de baisse d'effectifs antérieurs à l'épidémie ne doivent pas être mis en place. Au contraire le développement du service public est à l'ordre du jour.

	TEL	FAX	EMAIL
Pasteur	37 661 / 33 459	38 582	cgt-pa@chu-nice.fr
Cimiez	34 473	34 367	cgt-ci@chu-nice.fr
Archet	35 563	35 887	cgt-ar@chu-nice.fr